

BULLETIN MUNICIPAL 2014

SAINT FLOXEL



EDITION 2015

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2015 et que cette nouvelle année soit porteuse d'espoir pour vous et vos proches en cette période difficile où le chômage ne cesse de progresser.

Au mois de mars 2014, lors des élections municipales vous m'avez renouvelé votre confiance et, à ma grande surprise, vos suffrages ont permis d'élire l'ensemble de mes colistiers au premier tour.

Je prends cela comme un gage de reconnaissance du travail effectué en tant que Maire et de ma disponibilité envers vous pour essayer de répondre au mieux à vos demandes, et en cela je vous en remercie.

Je m'efforcerai de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour ne pas vous décevoir et mériter la confiance que vous m'avez accordée.

Notre commune va devoir, comme toutes les collectivités locales, s'adapter à la baisse des dotations qui sont échelonnées sur les trois années à venir

L'assainissement en domaine public rue Saint Clair et rue de Foulerie est terminé et s'est déroulé dans de bonnes conditions et je tiens à remercier les habitants de ces deux rues pour leur compréhension concernant les nuisances occasionnées.

Les raccordements en domaine privé ont démarré en retard et se font également sous charte qualité.

La mairie assure la maîtrise d'œuvre avec l'accord des habitants et cela permet de bénéficier d'importantes subventions de l'Agence de l'Eau et rendre cette opération quasiment blanche pour les intéressés.

La rénovation en autofinancement des routes communales va continuer et pour rappel en 2014 la route de La Croix Nicolle et une partie de la Chasse Martin ont été refaites en enrobé à chaud, plus onéreux que le bi-couche mais qui garantit une meilleure tenue dans le temps.

Seule la rue de Foulerie a été refaite en bi-couche car le conseil municipal a voté pour l'effacement des réseaux électrique et téléphonique programmé dans les deux ans à venir en relation avec la commune de Montebourg qui est concernée par une partie de la rue.

L'année 2015 va être également déterminant pour le projet de réfection de la salle des fêtes, le conseil municipal devra y travailler afin de pouvoir espérer les travaux en 2016.

Je tiens à remercier les élus et le personnel communal avec lesquels j'ai plaisir à travailler; je remercie également les associations qui participent à la vie de notre commune.

Le maire, Jacques ONFROY

DEMOGRAPHIE

☺ NAISSANCES ☺

Tous nos souhaits de bienvenue à :

Liam LETELLIER
Né le 11 janvier 2014, à Cherbourg-Octeville,
Fils de Mr et Mme Julien LETELLIER

Inès BOUCHARD,
Née le 08 février 2014 à Cherbourg-Octeville,
Fille de Mr et Mme Marc BOUCHARD

Mélina LEMARINEL,
Née le 03 mars 2014 à Cherbourg-Octeville
Fille de Mr Sébastien LEMARINEL et Mme Élodie ENDELIN

Raphaël HOUCHARD
Né le 24 mars 2014 à Cherbourg-Octeville,
Fils de Mme Jessica HOUCHARD

Adrien MAZERES
Né le 12 juillet 2014 à Cherbourg-Octeville,
Fils de M. Gilles MAZERES et Mme Aurélie DOS

Tom DORAPHÉ
Né le 04 août 2014 à Cherbourg-Octeville,
Fils de M. et Mme Tony DORAPHÉ

Mahé TREBERT
Né le 04 août 2014 à Cherbourg-Octeville,
Fils de M. Léonor TREBERT et Mme Élodie MOUCHEL

Léo LAMACHE
Né le 22 août 2014 à Cherbourg-Octeville,
Fils de M. Jean-Philippe LAMACHE et Mme Marie-Laure PHILIPPOT

Luis COUSIN
Né le 11 décembre 2014 à Cherbourg-Octeville,
Fils de M. Jean-François COUSIN et Mme Maud TRAVERS

♥ MARIAGES ♥

Se sont unis par les liens du mariage :

Le 05 avril 2014:
Madame Ingrid KNIKMAN et Monsieur Patrick FESQUET

Le 05 juillet 2014:
Madame Nicole COUSIN et Monsieur Hervé MÉRIEL

Tous nos vœux de bonheur aux époux

† DECES †

Hélas nous ont quittés :

LERÉVÉREND Christine
Le 28 mars 2014 dans sa 57^{ème} année

RENAUT Paul
Le 06 juillet 2014 dans sa 72^{ème} année

HAMEL Janine veuve JAUNET
Le 22 août 2014 dans sa 78^{ème} année

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES

Produits des services du domaine	4 503,41 €
Impôts et taxes	42 981,00 €
Dotations et participations	82 463,86 €
Autres produits de gestion	10 260,97 €
Produits financiers	1,17 €
Atténuation de charges	
Excédent reporté	57 317,87 €
Total des recettes de fonctionnement	197 528,28 €

DEPENSES

Charges à caractère général	27 482,78 €
Charges de personnel	30 840,95 €
Autres charges de gestion courante	15 116,57 €
Charges financières	291,92 €
Atténuation des produits	7 478,00 €
Amortissements	5 210,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	86 420,22 €

Excédent de fonctionnement 2014 111 108,06 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

FC TVA	5 188,00 €
Taxe d'aménagement	2 178,25 €
TLE	53,00 €
Amortissements	5 210,00 €
Remboursement extension électrique	1 941,75 €
excédent reporté	98 142,16 €
Total des recettes d'investissement	112 713,16 €

DEPENSES

Remboursements emprunts	4 206,51 €
Travaux de bâtiments	1 035,01 €
Matériel informatique(dématérialisation)	5 744,56 €
Voirie	62 647,96 €
Total des dépenses d'investissement	73 634,04 €

Excédent d'investissement 2014 39 079,12 €

RESULTAT D'ENSEMBLE 2014 150 187,18 €

PERSPECTIVES DES BAISSSES DE DOTATION

Comme vous le savez, l'État a annoncé des baisses de dotations pour les collectivités, aussi le trésorier principal du Trésor Public nous a communiqué une estimation des pertes de la Dotation Globale de Fonctionnement qui impactera la commune.

2015	2016	2017
3 946,30 €	7 497,97 €	10 694,47 €

SUBVENTIONS 2014

Demande de subventions accordées aux écoles en faveur des enfants de la commune :

École Maternelle Publique de Montebourg pour un projet de découverte de la culture africaine, 19 élèves domiciliés à Saint-Floxel concernés X 10,00 €	190,00 €
TOTAL	190,00 €

Subventions votées annuellement aux associations diverses :

Ligue de Défense contre le Cancer	50,00 €
Association des Aveugles de la Manche	15,00 €
Union des Donneurs de Sang Nord-Cotentin	15,00 €
A.D.M.R	15,00 €
Association Lutte/Sclérose en Plaques	15,00 €
Secours Populaire	15,00 €
Croix Rouge	15,00 €
Secours Catholique	15,00 €
Association France Alzheimer	15,00 €
Les Restos du Cœur	15,00 €
Association Soins Palliatifs du Cotentin	15,00 €
Banque Alimentaire	15,00 €
Association Défense Des Victimes De L'Amiante	15,00 €
Association Normande D'entraide Aux Handicapés Physiques	30,00 €
Fonds d'aide aux jeunes en difficulté de la Manche	115,00 €
Fonds de Solidarité Accès au Logement	115,00 €
Club des Aînés	115,00 €
Comité des Fêtes	230,00 €
SAINT-FLOXEL-Animations	130,00 €
TOTAL	965,00 €

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 23 et 30 MARS 2014

Sièges à pourvoir: 11

Inscrits	362
Abstentions	56
Votants	306
Blancs ou nuls	5
Exprimés	301

Résultats du 1^{er} tour

Candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Elu(e)
Mme Pierrette LESACHEY	208	57,45	69,10	Oui
M. Joël GUILBERT	195	53,86	64,78	Oui
M. Jean-Marie LETERRIER	192	53,03	63,78	Oui
M. Jacques ONFROY	189	52,20	62,79	Oui
M. Denis FORTIN	183	50,55	60,79	Oui
Mme Isabelle LEMIERE	175	48,34	58,13	Oui
Mme Stéphanie FRIGOT	173	47,79	57,47	Oui
Mme Joëlle LELONG	171	47,23	56,81	Oui
M. Michel FRANÇOIS	171	47,23	56,81	Oui
M. Miguel PASQUETTE	164	45,30	54,48	Oui
Mme Sylvie MINERBE	159	43,92	52,82	Oui
Mme Sylvie BUSIAUX	140	38,67	46,51	Non **
M. Philippe VALOGNES	129	35,63	42,85	Non **
Mme Nathalie JEANNE	124	34,25	41,19	Non **
M. Michel DORAPHÉ	115	31,76	38,20	Non **
M. Jean-Marc DUPONT	107	29,55	35,54	Non **
M. Philippe BRISSET	106	29,28	35,21	Non **
M. Edmond DECOURVAL	104	28,72	34,55	Non **
M. Lionel HAMON	95	26,24	31,56	Non **
Mme Marie-Françoise BRIOIT	94	25,96	31,22	Non **
Mme Valérie LACOTTE	84	23,20	27,90	Non **
Mme Laëtitia LORIMIER	84	23,20	27,90	Non **
M. Philippe CAUCHARD	31	8,56	10,29	Non **
M. Emmanuel LACOTTE	5	1,38	1,66	Non **

** Pour être élu au 1^{er} tour, il faut réunir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits.

En 2014, 24 candidats se sont présentés aux municipales, soit un total identique par rapport aux élections de 2008. Lors des élections municipales 2008 l'abstention s'élevait à 18,63% au premier tour et 18,08% au second.

Des conseillers sortants n'ont pas souhaité se représenter ou n'ont pas été réélus mais ils se sont investis au sein du conseil municipal pendant de nombreuses années et nous devons les en remercier particulièrement.

Mme DHERVILLEY Denise qui n'avait pas souhaité se représenter, conseillère municipal depuis 1983, une interruption de 3 ans due à une démission de la majorité du conseil municipal. Réélue en 1989 au poste de 2^{ème} adjointe puis 1^{ère} adjointe de 2001 à 2014.

Mme BUSIAUX Sylvie conseillère municipale depuis 1989

MM. DORAPHE Michel et VALOGNES Philippe conseillers municipaux depuis 1995.

M. CAUCHARD Christophe qui n'avait pas souhaité se représenter conseiller municipal depuis 2001

Ainsi que :

Mme COUSIN Sylvie qui n'avait pas souhaité se représenter, conseillère municipal depuis 2008

Mme JEANNE Nathalie, conseillère municipal depuis 2008

LE CONSEIL MUNICIPAL

En couverture de ce bulletin la photo des nouveaux membres du Conseil Municipal.

Au premier rang :

LELONG Joëlle 2^{ème} adjointe, ONFROY Jacques Maire, GUILBERT Joël 1^{er} adjoint, MINERBE Sylvie

Au deuxième rang :

LEMIÈRE Isabelle, FORTIN Denis, FRIGOT Stéphanie, LESACHEY Pierrette, LETERRIER Jean-Marie, PASQUETTE Miguel, FRANÇOIS Michel

Le nouveau conseil municipal s'était réuni le 28 mars 2014 afin de procéder à l'élection du maire et des adjoints.

M.ONFROY Jacques a été élu Maire avec 11 voix

M.GUILBERT Joël a été élu 1^{er} adjoint avec 11 voix

Mme LELONG Joëlle a été élue 2^{ème} adjointe avec 11 voix

Indemnités du maire et des adjoints :

M le maire propose l'application du barème concernant les indemnités mensuelles pour les communes de moins de 500 habitants, 17 % de l'indice brut 1015 pour le maire et 6,6 % de l'indice brut 1015 pour les adjoints.

Soit: 646,25 € brut pour le maire

250,90 € brut pour les adjoints

Principales Commissions

-Communauté de Communes :

MM. ONFROY Jacques et GUILBERT Joël, représentants titulaires.

Mme LELONG Joëlle, suppléante.

-Syndicat des eaux :

MM.ONFROY Jacques et LETTERIER Jean-Marie titulaires

M. FRANÇOIS Michel, suppléant.

SDEM :

anciennement syndicat d'électrification de QUETTEHOU

conseiller membre : M. FRANÇOIS Michel

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Conseillers municipaux membres :

M.ONFROY Jacques, M. FORTIN Denis, Mme FRIGOT Stéphanie, Mme LEMIÈRE Isabelle,

Mme LESACHEY Pierrette, Mme MINERBE Sylvie.

Membres hors conseil municipal :

Mme COUSIN Sylvie, M.DORAPHÉ Michel, M LECONTE Paul-Henri, M VALOGNES Philippe,

M LELONG Claude

Commission voirie :

M ONFROY Jacques, Mme FRIGOT Stéphanie, M.GUILBERT Joël, M. LETTERIER Jean-Marie,

M. FORTIN Denis, M. PASQUETTE Miguel

Commission bâtiments :

M ONFROY Jacques, M FRANÇOIS Michel, M GUILBERT Joël, Mme LELONG Joëlle, Mme LEMIÈRE

Isabelle, Mme LESACHEY Pierrette, Mme MINERBE Sylvie.

DÉCISIONS 2014

Assainissement collectif :

Les travaux de raccordement de l'assainissement en domaine public rue Saint Clair et rue de Foulerie ont été finis en 2014.

Actuellement se déroulent les travaux de raccordement en domaine privé, travaux qui doivent être également réalisés sous charte qualité. Ils se font avec l'accord des propriétaires sous la compétence de la commune afin de mutualiser les subventions de l'Agence de l'Eau et rendre ainsi le coût des branchements quasiment nul pour chacun d'eux.

Le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 16 décembre 2014 a délibéré des tarifs applicables pour 2015

- une part fixe de 70,00 € par branchement
- un tarif de 2,20 € le m³ d'eau assainie

Le Conseil Municipal a également statué sur le mode de calcul qui sera appliqué aux abonnés dont le comptage ne peut être effectué de manière partielle ou total sur la base de volumes forfaitaires et, en fonction du nombre de personnes résidant à l'année :

- 1 occupant : 25 m³
- 2 occupants : 60 m³
- 3 occupants : 80 m³
- 4 occupants : 100 m³
- au delà : 20 m³ par personne supplémentaire

Équipement informatique :

Notre mairie a dû se doter d'un nouvel ordinateur, d'une imprimante et de nouveaux logiciels afin de répondre à l'obligation pour les communes du passage au PES V2, permettant la dématérialisation des pièces comptables et des pièces justificatives à compter du 1^{er} janvier 2015.

Le montant de cette opération s'élève à 5744,56 €

Signalisation :

A la demande des propriétaires de maisons situées route de la Communette, qui constataient une vitesse élevée de certains véhicules et après avis des services des Routes Départementales du Conseil Général des routes, des panneaux signalétique de virages dangereux ont été posés et semblent apporter une amélioration.

Rappelons que les routes de campagne ne sont pas adaptées pour des vitesses excessives!

Carrefour au lieu dit « la Maison Rouge » :

Nous avons alerté les services des Routes Départementales du Conseil Général de la dangerosité du Carrefour au lieu dit « la Maison Rouge » situé à l'intersection des RD 42(route de QUINÉVILLE) et la RD 63 venant du hameau le Vert Bosquet et menant à l'église de notre commune. Après concertation, il a été décidé la pose d'un sens interdit sur la dernière partie de la RD 63 lorsque l'on vient du Vert Bosquet et de la dépose des panneaux indiquant SAINT-FLOXEL lorsque que l'on vient de QUINÉVILLE afin d'éviter aux véhicules de tourner à gauche et de se faire percuter par l'arrière.

LE RECENSEMENT

C'est l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), qui est chargé par la loi de réaliser, en partenariat avec les communes, le recensement de la population.

L'objectif est de comptabiliser les logements et la population vivant en France pour connaître leurs caractéristiques (âges, professions exercées, éléments de confort du logement...). Toutes ces données sont ensuite anonymisées pour être mises à la disposition des pouvoirs publics afin de les aider à prendre des décisions adaptées aux besoins de la population, notamment en matière de logement ou d'équipements publics.

La loi du 7 juin 1951 rend obligatoire la réponse aux questionnaires. Elle prévoit une amende en cas de refus de répondre.

En contrepartie de ce caractère obligatoire, l'INSEE assure la confidentialité des informations. Il est le seul destinataire de toutes les informations recueillies et ne peut les communiquer à quiconque pendant un délai de 75 ans.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal.

Les populations légales 2012 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Les populations légales sont actualisées chaque année. Les enquêtes de recensement étant réparties sur cinq années, il est recommandé de calculer les évolutions sur des périodes d'au moins cinq ans.

Populations légales 2012 de la commune de SAINT-FLOXEL

<u>Population municipale</u>	<u>Population comptée à part</u>	<u>Population totale</u>
480	15	495

Source : Recensement de la population 2012

En ce début d'année le recensement a eu lieu dans notre commune comme vous avez pu le constater. Pour notre commune, 199 logements selon les derniers chiffres connus de 2010, étaient à collecter. Joël GUILBERT, adjoint, était coordonnateur communal chargé de communiquer via un logiciel en ligne les retours de formulaires, un superviseur de l'INSEE vérifiant le bon déroulement de la collecte.

Floriane FERREY habitante de SAINT-FLOXEL et Christelle FRANCOIS, notre secrétaire de mairie, étaient les agents recenseurs.

En grande majorité cela s'est bien déroulé et vous les avez bien reçu et avez répondu rapidement aux questionnaires. Seulement quelques uns d'entre vous ont compliqué le travail de nos agents recenseurs, entraînant les remontrances et les inquiétudes de l'INSEE pour la clôture de la collecte dans le délai imparti!

REPAS DES AINES

Le 04 octobre 2014 a eu lieu le repas des aînés avec la participation de membres du conseil municipal et du bureau d'aide social de notre commune, soit 76 convives.

La journée a débuté à 11H00 par une cérémonie religieuse célébrée par le Père Michel LEVALLOIS, ce qui a donné notamment l'occasion d'interpréter un chant à la gloire de SAINT FLOSCEL enfant martyr du 3^{ème} siècle, origine du nom de notre commune.

Cette cérémonie s'est achevée par une remise de gerbe au monument aux morts afin d'honorer les victimes des deux guerres de notre commune.

Après la traditionnelle photo souvenir, tout ce petit monde a pris place autour des tables dont la décoration a encore fait l'unanimité et a contribué à l'éveil des papilles.

M le Maire a souhaité la bienvenue aux convives, présenté les doyens de l'assemblée Mme Geneviève TARDIF et M. Michel MARIE. Devant l'assistance M le Maire a souhaité remercier pour leur collaboration les membres du conseil municipal non réélus et également présenté les nouveaux conseillers présents.

Ensuite ce fut la place des réjouissances, avec en cuisine Cyrille LECONTE, traiteur à MONTEBOURG qui avait concocté un menu de choix avec la collaboration précieuse de bénévoles, Coralie, Estelle, Ghislaine, Gwendoline et Sylvie.

Un repas qui fut apprécié de tous et qui se déroula dans la bonne humeur en se terminant par la reprise en chœur de chansons bien connues.

Cette année, sept aînés ne pouvant venir pour raison de santé, ont reçu un panier garni.



Des jeunes SAINT FLOXELAIS sont venus participer à la cérémonie religieuse

ARBRE DE NOËL

Le 21 décembre dernier, le vieux bonhomme en rouge et blanc avait donné rendez-vous aux 83 enfants de la commune, âgés de 11 ans au plus, pour participer à l'arbre de Noël.

Comme tous les ans, c'est un événement très attendu par les enfants. Ils ont pu voir arriver le Père Noël à travers les fenêtres et aussitôt, les visages des 41 enfants, venus avec leurs parents, se sont illuminés.

En effet, le Père-Noël avait un panier bien garni et a fait sa distribution au pied du sapin. Pour la plupart timides, les enfants ont tout de même approché le bonhomme pour recevoir leurs cadeaux. Jeux d'éveil, voitures radiocommandées, poupées, ballons, set mug et carnet secret, et encore bien d'autres surprises... Chaque enfant a reçu un cadeau adapté à son âge !

Les 18 enfants ne pouvant être présent ce dimanche, ont pu venir retirer leur cadeau en Mairie, car le Père-Noël ne les avait pas oubliés !

L'après midi s'est donc déroulé dans la joie, autour de viennoiseries, gâteaux et jus de fruit. Il s'est clôturé par la traditionnelle photo avec le Père-Noël, avant que celui-ci ne reparte préparer ses rennes pour sa grande tournée de la nuit de Noël...



LE CLUB DES AINES

Tout le club se joint à moi pour vous souhaiter plein de bonheur pour l'année 2015 et rester en bonne santé.

Retour sur l'année passée qui fut riche en événements, galette des rois, balade en train et bateau dans l'Eure, visite du Musée Maritime de CHERBOURG, dîner spectacle à Condé sur Vire.

Nous avons également organisé des concours de belote qui ont rencontrés de réels succès avec une quarantaine d'équipes présentes.



Bonne participation aux concours de belote

N'oublions pas les bons moments de convivialité où nous fêtons les anniversaires des membres du club et notre traditionnel repas de Noël avec une nouveauté pour 2014 puisque chacun a reçu un cadeau.



Voilà ce qui arrive lorsque l'on fête plusieurs anniversaires le même jour !

Je tiens à remercier les membres du club qui par la fabrication de gâteaux et crêpes ainsi que par la tenue des différents postes contribuent à la réussite de nos concours de belote,

Le club est ouvert à tous !

PICOT Sylviane au nom du club !
06.98.54.36.40



BILAN CHOUCAS CLUB 2014

L'activité de cette année 2014 aura été très intense...

Tout d'abord, en février le club de modélisme de SAINT-VAAST nous a chaleureusement accueillis pour son salon du modélisme.

Ensuite, nous nous sommes consacré à la préparation des commémorations du 70ème anniversaire du débarquement, avec la construction de plusieurs C47 « Dakota » (célèbre avion qui a largué les parachutistes en 1944). Pour présenter ces modèles, le RCPT nous a donné l'occasion d'installer notre stand sur chacune de leurs présentations de parachutage.

Enfin, nous avons monté une activité pilotage pour tous à la salle de MONTEBOURG, au profit du Téléthon 2014.

A partir de l'année 2015, Mr Gérard LEFRANCOIS prend la présidence de l'association, et l'ensemble des membres tient à continuer à partager notre activité avec vous tous, les petits comme les plus grands, et vous souhaite les meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



SAINT FLOXEL ANIMATIONS

Je souhaite une bonne et heureuse année 2015 à nos adhérents et à tous les habitants de la commune: une année pleine de bonheur, de bonne santé et que vos vœux les plus chers se réalisent.

En 2014, les activités suivantes ont été organisées:

Randonnée de printemps sur les chemins de QUINÉVILLE et LESTRE le 1er mai, randonnée d'automne dans les " chasses " de SAINT-FLOXEL le 5 octobre, sortie spectacle le 24 mars au Zénith de CAEN pour la Saint Patrick.

En 2015, les randonnées pédestres auront lieu le vendredi 1er mai et le dimanche 4 octobre, celle de printemps à la découverte d'une commune du canton et celle d'automne dans les «chasses» de SAINT-FLOXEL, en juillet sortie à AURIGNY, l'île sauvage. La suite du programme sera arrêtée en fonction des opportunités qui se présenteront en cours d'année et vous sera communiquée par voie de presse ou dans vos boîtes aux lettres.

Je profite de cette occasion pour remercier les membres du conseil d'administration pour leur précieuse collaboration.

Au plaisir de vous rencontrer lors de nos prochaines manifestations.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2015

Pour l'association
Le président
Michel DORAPHE

Nous joindre
DORAPHE Michel 023341148
VALOGNES Patricia 0233418044

LE COMITÉ DES FÊTES

En ce début d'année, je vous souhaite en mon nom personnel et au nom des membres du Comité de Fêtes de SAINT-FLOXEL, une bonne année 2015.

2014 n'aura pas épargné notre comité endeuillé de nouveau par la disparition de Christine LERÉVÉREND membre depuis un bon nombre d'années et qui nous a quitté des suites d'une longue maladie. Nos pensées vont vers elle et sa famille.

Bilan positif pour les différentes animations de l'année 2014 qui ont débuté par l'invitation au partage de la galette des rois avec les habitants de la commune, qui malheureusement ne sont pas venus nombreux.

Ce fut ensuite début mars le traditionnel Coucous toujours préparé avec l'aide de Rachid et dont le succès ne se dément pas .

Grande satisfaction pour notre méchoui du mois de juin où nous avons innové en l'organisant le samedi midi du 21 juin (jour de la fête de la musique). Pour cette occasion DOVANN, spécialiste du close-up et chanteur, a bluffé les nombreux convives présents.

Succès également pour le week-end de la fête SAINT-FLOXEL avec une météo favorable et un bonne participation pour les différentes animations.

Pour l'année 2015, les animations seront reconduites avec un loto supplémentaire au mois de novembre.

Coté investissement, nous allons doter les membres du comité de tee-shirt et nous allons procéder à la remise en état de notre tente de réception.

Le comité comporte désormais 12 membres, Dominique NICOLLE a du également démissionner car n'habitant plus la région.

Président: GUILBERT Joël

Vice président: NOEL Maurice

Secrétaire: MEUNIER Catherine

Secrétaire adjoint: ONFROY Jacques

Trésorier: MAZERES Gilles

Trésorier adjoint: PASQUETTE Miguel

Membres :

BAILLY Michèle, FRIGOT Jean-Michel, LADUNE Maurice, LEMIERE Fabrice,
MEUNIER Gwendoline, MINERBE Sylvie

Pour nous contacter : commune.stfloxel@laposte.net

CALENDRIER 2015

SAMEDI 20.06.2015: Méchoui sous tente dans la cour de la salle communale

Week-end de fête SAINT-FLOXEL

(sous réserve en fonction de l'organisation du Festival de la terre par les jeunes agriculteurs de la Manche le même week-end dans une commune voisine)

VENDREDI 04.09. 2015 20H30 Loto sous chapiteau

SAMEDI 05.09.2015 20H30 Repas dansant sous chapiteau

DIMANCHE 06.09.2015 à partir de 9H Vide greniers et spectacle

SAMEDI 07.11.2015 Loto à la salle des fêtes de MONTEBOURG

EN ESPÉRANT VOTRE PRÉSENCE !

Nos habitants ont du talent

Je suis Pauline LEVEZIEL, j'ai 18 ans et je réside à SAINT-FLOXEL depuis 15 ans et suis actuellement en étude d'ostéopathie animale à RENNES.

J'ai toujours été passionnée par les animaux en tout genre je les dessine et les photographie depuis plusieurs années.



Je réalise des dessins de formats allant jusqu'au A3 (29,7 x 42 cm).

J'utilise plusieurs techniques:

- les crayons polychromes qui sont des crayons de couleurs légèrement gras
- l'encre de chine
- la pastel et l'aquarelle pour les arrières plan

Pour le support, j'utilise des feuilles Canson de couleurs (gris, noir ou blanc).

Je fais mes dessins à partir de photos venant d'internet ou de mes photos personnelles.

Voici les liens vers

ma page facebook :

Passion dessin animalier –Pauline Levéziel

mon site internet :

www.passiondessinanimalier.jimdo.com

Je suis également photographe amateur, je possède un bridge FZ-200 de Panasonic.

Je fais des reportages lors de mes expos et autres manifestations où je suis présente.



J'ai participé, en 2014, au concours photo organisé par Thierry TATON et son club de photographie à VALOGNES où a été créée une catégorie pour les jeunes afin de leur donner un coup de pouce. Nous étions 6 jeunes et j'ai remporté le premier prix.



Je vais créer par la suite une page Facebook qui sera dédiée pour mes photos !

« Clin d'œil »

70 éme Anniversaire du Débarquement

Pilote

Il s'appelait Patrick John MASON, Irlandais
A GALWAY, dans la baie, la ville où il naquit
On lui rendrait honneur et puis le pleurerait
Ce 6 Juin 44, tombé en Normandie

Et il avait 20 ans dans son avion de chasse
Les ordres résonnaient sans trêve ni relâche
« On abaisse le plancher, cent pieds sous seuil radar,
Cible en vue droit devant » tant pis pour la cafard

« Armer commande largage, resserrer formation »
Les blockhaus étaient là, tels un odieux affront
Et le ciel s'embrasait d'un rouge incandescent
Et Patrick John MASON eut comme pressentiment

Que ce jour décisif qui marquerait l'histoire
Serait pour lui le jour, le plus long, le plus noir
La radio grésilla « temps de frappe cible un »
Et il largua ses bombes et puis ce fut la fin

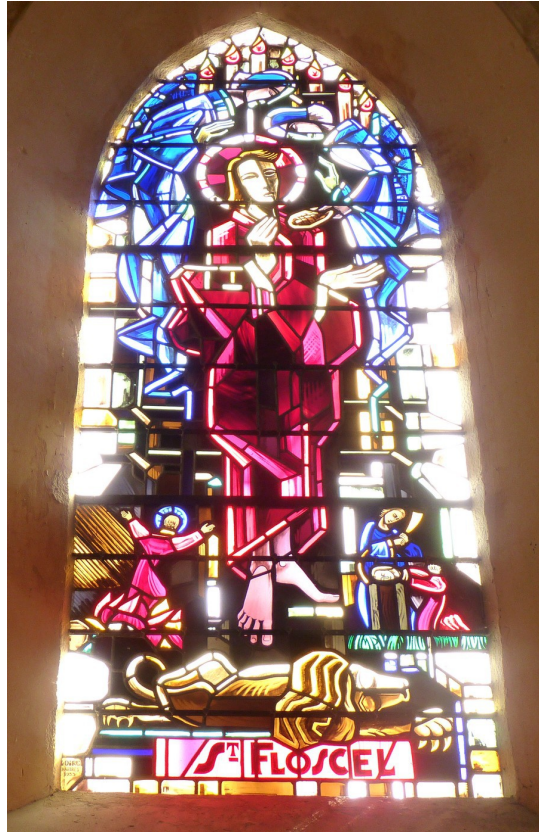
Son avion explosa touché par un canon
Puis s'abîma en mer, Pilote mort en mission

Martine GAVARD-GONGALLUD
Habitante de SAINT-FLOXEL

FLOSCEL

Peut être vous êtes vous déjà demandé, pourquoi notre commune s'appelle SAINT-FLOXEL?

Floscel, enfant martyr que l'on fête le 17 septembre fait l'objet de différentes légendes



Parmi ces légendes, voici celle que l'on retrouve la plus souvent dans différents écrits et qui semble correspondre avec la scène représentée sur le vitrail situé dans notre église.

Vers l'an de Jésus Christ 257, **Floscel**, jeune apôtre de douze ans, originaire du Cotentin, vivait à AUTUN et subissait à l'époque la persécution exercée par l'empereur **Valérien**, contre la religion chrétienne. Sommé de renier sa foi, il refusa et fut flagellé puis **Valérien** le fit jeter dans un cachot avec un lion.

Floscel dit à Dieu :

«Viens à mon secours, car tu es puissant». À l'instant même, l'animal tomba mort à ses pieds; le cachot fut miraculeusement éclairé par sept flambeaux et embaumé de parfums très suaves, puis des anges lui apportèrent un pain mystérieux, qui lui donna une vigueur nouvelle.

Il allait ensuite subir le martyr sur un bûcher, quand une pluie torrentielle vint éteindre les flammes.

Alors on lui perça les mains et la langue, puis on le dépouilla de ses vêtements pour le couvrir d'une tunique de lin, et on lui trancha la tête sur la place publique, en présence d'une multitude de barbares et sous les yeux d'un prince plus barbare encore qui n'avait pas honte de verser le sang d'un enfant de douze ans!

Actualités de la Communauté de Communes

2014 aura été une année chargée en événements, avec en premier lieu les renouvellements de conseils municipaux et la désignation ou l'élection des délégués communautaires. Ce n'est pas moins de 30% de nouveaux maires qui ont été élus et qui font partie de notre assemblée communautaire largement remaniée puisque 40 membres (2 pour SAINT-FLOXEL) représentent nos 22 communes au lieu de 57 auparavant. Le bureau se réunit à minima une fois par mois et chaque fois que l'urgence ou l'actualité le rend nécessaire et les commissions présidées par un vice-président se réunissent régulièrement et font des propositions pour modifier, améliorer, le fonctionnement des services.

En 2014 il a fallu mettre en place au sein de la communauté de communes un comité technique et un **Comité Hygiène et Sécurité** et des **Conditions de Travail** car nous avons franchi le cap des 50 agents. Ce comité technique qui devra se réunir périodiquement est composé d'élus et de représentants du personnel.

La réforme des rythmes scolaires dont la mise en application est intervenue à la rentrée de septembre dernier, est venue justement largement impactée la gestion de ces personnels. Lorsque cela était possible et avec l'adhésion des agents volontaires nous avons augmenté leur temps de travail pour pouvoir assurer les nouvelles missions qui résultaient de l'application de la loi. Des animateurs ont également été recrutés pour respecter les règles d'encadrement nécessaires car près de 500 enfants sont concernés sur le canton. Cette réforme et la mise en place concomitante de ce qui est appelé les TAPS a pu s'effectuer de manière satisfaisante en particulier grâce à la large concertation et la communication effectuées. Je voudrais au passage remercier tous les acteurs associés dans cette aventure. Après un premier bilan au terme d'un trimestre scolaire le retour semble positif et les activités jugées intéressantes. La réflexion va se poursuivre afin de préparer la rentrée 2015/2016 et en tenant compte d'une incidence financière supérieure à 350 € par élève pour une année scolaire pleine et entière.

A l'école primaire Lefilliâtre deux nouvelles classes, une salle de réunion et un préau, ont été aménagés et équipés pour un coût global d'environ 500 000 €, financés par une dotation de l'État, du Conseil Général, le remboursement du FCTVA et les fonds propres de la Communauté de Communes. Ces aménagements offrent de nouvelles possibilités de travail pour les enseignants et les élèves, et facilite l'organisation des TAPS. Concilier travaux de constructions et enseignement relève d'un exercice particulièrement délicat et nous pouvons mettre l'accent sur les efforts et concessions consentis par tous les intervenants.

A l'école maternelle du Grand Clos les travaux ont débuté en septembre dernier. C'est un chantier encore plus délicat à gérer car, il s'étale sur 20 mois, et s'effectue à différents endroits de l'école représentant trois tranches distinctes de travaux. D'un montant hors taxe de 850 000 €, financés par subvention de l'État, Conseil Général, FCTVA et emprunt, ils comprennent la construction de 2 classes, d'une salle de motricité, de l'agrandissement de différents sites comme la BCD, le dortoir et la création d'un local de rangements, pour vélos et autres matériels. Gageons que les efforts consentis également par tous dans cette opération nous donneront les résultats attendus pour le bien être, la qualité d'enseignement et le confort de nos têtes blondes. Nous pouvons affirmer que ces efforts importants sont mis en œuvre pour doter notre jeunesse des installations nécessaires à son épanouissement, et satisfaire les attentes des parents. En effet, nous envisageons la construction d'un pôle enfance jeunesse.

Dans un tout autre domaine, nous avons été amenés à modifier nos statuts. La loi GEMAPI qui concerne la **G**estion des **M**ilieus **A**quatiques et la **P**révention des **I**ndonations transfère la compétence de plein droit aux communautés de communes à compter du 1^{er} janvier 2016. Nous sommes d'ores et déjà impactés par les dispositions de cette loi mais aussi par celle du décret du 11 décembre 2007 qui a conduit le président de l'association de défense contre la mer sur notre littoral à démissionner. Nous devons en particulier procéder à une étude de danger, en partenariat avec la Communauté de Communes de la baie du Cotentin très rapidement. Ensemble nous avons rencontré Monsieur le Sous-Préfet de Cherbourg pour évoquer ce transfert de compétence qui nous inquiète fort justement. Avec nos voisins concernés par cette question difficile qu'est la gestion du littoral. Nous avons adressé à monsieur le Président du Conseil Régional de Basse-Normandie une lettre d'intention cosignée des Présidents des EPCI du Val de Saire, Montebourg, Baie du Cotentin,

et également de la Présidente du Parc des Marais pour un appel à candidature à l'appel à projets « Notre littoral pour demain ».

Cette approche de l'avenir m'amène logiquement à évoquer celui de notre territoire. Nous sommes tous d'accord pour dire que nous ne devons pas, et nous ne pourrions pas rester isolés, mais quel niveau de regroupement envisager?

Toutes les hypothèses sont avancées : des fusions de communes, de communautés de communes ou la mise en place d'un Grand Cotentin allant de Cherbourg jusque Carentan et La Haye du Puits.

La notion de bassin de vie nous a semblé à quelques-uns évidente.

Où allons-nous prendre le train? À l'hôpital si nécessaire? Au lycée pour les élèves?

L'une des difficultés réside encore dans l'harmonisation des compétences entre EPCI, harmonisation jugée difficilement réalisable à une certaine époque mais les situations évoluent. C'est pourquoi nous avons repris récemment contact avec nos collègues de Valognes et Bricquebec, connus maintenant sous l'appellation de Communauté de communes du Cœur du Cotentin, comme l'a fait également la Communauté de communes de Saint Sauveur le Vicomte.

La nouvelle carte des régions avec l'unification de la Basse et Haute Normandie et en filigrane une capitale qui pourrait se situer à ROUEN, nous amène obligatoirement à réfléchir sur la place du Cotentin.

Plus proche de nous, la nécessité d'assurer une coopération efficace pour parvenir à une bonne maîtrise des coûts et des enjeux conduit les collectivités à se regrouper sous une forme ou une autre. Il en est ainsi des questions relatives aux ordures ménagères, à l'urbanisme, au tourisme. Dans l'intérêt de tous et particulièrement du nôtre, nous devons travailler ensemble. Les semaines qui viennent seront aussi consacrées à la préparation de ces mutualisations.

Nous avons d'ailleurs, depuis plusieurs mois entrepris de réfléchir ensemble sur des projets communs. S'il est un sujet qui reprend à son compte cette notion de mutualisation c'est bien celui du projet d'espace aquatique, en collaboration directe avec la Communauté de Communes du Cœur du Cotentin. La première phase de l'étude de faisabilité est réalisée et va faire place à la deuxième partie avec une approche plus fine tant sur l'aspect technique que financier. Plusieurs scénarios prenant en compte les remarques ou préoccupations des partenaires seront proposés. Sur un bassin de vie regroupant une population de l'ordre de 40 à 50 000 habitants il est indispensable de définir le bon outil.

La conjoncture économique n'a pas incité à beaucoup d'optimisme en 2014. Les difficultés ont été nombreuses pour tous, nous n'échappons pas à la règle et n'avons pas vraiment le sentiment qu'elles soient totalement derrière nous. Les dotations de l'État vont sensiblement diminuer, les transferts de charges se feront plus nombreux. Des choix seront impératifs pour concilier développement économique, relance de l'emploi, maîtrise budgétaire et fiscale.

Nous ne devons pas pour autant tomber dans un pessimisme excessif et il nous appartient d'être inventifs, constructifs pour appréhender notre avenir avec réalisme et espérance. Essayons à notre niveau d'avoir un rôle moteur dans cette entreprise. Nos collectivités respectives, communes, communautés de communes assurent une part importante de l'activité économique dans notre pays et il est indispensable de poursuivre nos efforts.

En terminant mon propos je veux remercier, les agents de la communauté de communes qui œuvrent au quotidien pour que les services soient rendus de la manière la plus efficace et cela dans des circonstances parfois difficiles.

Je vous souhaite à tous, à vos familles, joie, santé et réalisations de vos projets. Bonne année 2015

Christian PRIME, président de la Communauté de Communes.

Mémento

Mairie: 02.33.41.24.25 commune.stfloxel@orange.fr
http://www.comcom-montebourg.fr/St_floxel.php

Ouverture: Mardi de 17 heures à 19 heures et Mercredi de 9 heures à 12 heures

Maire: Jacques ONFROY 06.59.68.85.62

Premier adjoint: GUILBERT Joël 02.33.41.10.31

Deuxième adjoint: LELONG Joëlle 02.33.21.10.06

Services publics

Gendarmerie: 02.33.21.71.20 ou composer le 17

Pompiers: 02.33.41.14.99 ou composer le 18

S.A.M.U: composer le 15

Communauté de communes : 02.33.95.41.50

Ouvert : lundi de 13h30 à 17 h 30

Mardi au vendredi : 8 h 30 / 12h 30 et 13 h 30 / 17 h 30

Centre des finances publiques : 02.33.41.23.38

Ouvert : lundi 13H45/16H15,

mardi, jeudi, vendredi 9 h /12 h 15, 13H45/16H15

Délégation Territoriale Nord : Cherbourg (urbanisme) 02.33.88.54.00

Ouvert Lundi au vendredi 8 h 30 / 12 h et 13 h 30 / 17 h

Sous Préfecture Cherbourg : 02.33.87.81.81

Ouvert : Lundi au vendredi 8h/ 11 h 45 et 13 h 45/ 17 h 30

Services de la Poste Montebourg : 02.33.41.11.59

Ouvert : Lundi au vendredi 9h / 12 h et 14 h / 17h et Samedi 9 h / 12 h

Syndicat d'eau : 02.33.41.23.85

Ouvert : Mardi au vendredi 8 h / 12 h et 13 h 30 / 17 h

Samedi : 8 h 30 / 12 h

Déchetterie : 02.33.21.60.35

Ouvert : Lundi, mercredi et samedi 9 h / 12 h et 13 h 30 / 18 h

Médiathèque : 02.33.08.19.90

Ouvert : les mardi, mercredi, vendredi et samedi
Le jeudi étant réservé aux scolaires.

Paroisse

Père Levallois 02.33.41.24.72

Services médicaux et d'aide aux personnes

CABINET MEDICAL du HARAS : 34 place St Jacques, 50310 MONTEBOURG

Médecins : 02 33 21 73 80 fax : 02 33 41 47 06

Docteur Dutaret Mathieu

Docteur Favez Claire

Docteur Lebris Thomas

Docteur Tribouillard-LeGrand Catherine

Dentistes : 02 33 41 12 82

Docteur Baudin Bruno

Docteur Logghe Patrick

Kinésithérapeutes :

Olivier Tirapu 52 r Général Leclerc MONTEBOURG 02.33.41.28.09

Lecesne Jérémie 52 r Général Leclerc MONTEBOURG 02.33.41.28.09

Gesippe Annita 5 pl Petit Marché MONTEBOURG 02.33.93.47.86

Ghys François 5 pl Petit Marché MONTEBOURG 02.33.93.47.86

Cabinets d'infirmiers :

Faribaud-Launey-Leconte-Ledormand-Loit C, et J

Permanences au cabinet 11 Rue Saint Jacques MONTEBOURG 02.33.21.03.08
8h45/9h15 sauf dimanche et jours fériés 13h45/14h30 sauf mercredi, samedis, dimanches et jours fériés

Lacotte Valérie 11 Place Albert Pèlerin MONTEBOURG 02.33.93.11.54

Guernier Sophie 54 Rue des Juifs MONTEBOURG 02.50.29.90.03

Regnier Nathalie 2 Place du Petit Marché MONTEBOURG 02 33 04 03 44

Pédicure :

Cabinet Lethimonier-Artu 02.33.21.13.66

Ostéopathe :

Olivier Tirapu 52 rue Général Leclerc MONTEBOURG 02.33.41.28.09

Pharmaciens :

Pharmacie Mateos 02.33.41.22.21

La pharmacie Girard sera prochainement associée avec la pharmacie Mateos.

Ambulance :

Alain Tellier 02.33.41.23.50

Hôpital de VALOGNES : 02.33.95.70.00

Hôpital Pasteur CHERBOURG: 02.33.20.70.00

Foyer résidence Docteur Éliard 02.33.21.15.85

Maison de retraite MONTEBOURG: 02.33.21.36.23

ou 02.33.21.70.70

A.D.M.R. SAINT LŌ : 02.33.77.13.20

AVIS

Si vous avez une passion, un talent artistique, des anecdotes et que vous souhaitez en informer les Saint-Florelais par un article dans le bulletin municipal annuel, contactez-nous en mairie.

Rédacteur: Joël GUILBERT
avec Sylvie COUSIN, Christelle FRERET, Jacques ONFROY, Miguel PASQUETTE